



## PLAN AMBITIEUX DE TRANSFORMATION DU FUTUROSCOPE ET UN NOUVEAU BAIL DE 30 ANS POUR SON EXPLOITATION

### RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA COMPAGNIE DES ALPES DANS LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU FUTUROSCOPE

*Paris, le 3 juillet 2020* – Le Conseil Départemental de la Vienne a retenu le projet ambitieux déposé par les équipes de la Société Anonyme du Parc du Futuroscope (SAPF), société contrôlée par la Compagnie des Alpes et actuel exploitant du site du Futuroscope, pour la mise en place d'un nouveau bail de 30 ans. Un projet transformant concernant le site actuel du Futuroscope ainsi que son extension seront portés dans le cadre de ce nouveau bail. L'ambition de ce projet est de conforter le site du Futuroscope comme destination de court séjour d'exception en France et en Europe. La signature définitive devrait intervenir fin septembre et le nouveau bail débuter en janvier 2021.

Le Département de la Vienne a lancé fin 2019 un appel à candidatures pour l'exploitation du site actuel du Futuroscope, ainsi que la création et l'exploitation d'une nouvelle zone d'activité adjacente. Le projet ambitieux présenté par la SAPF, mandataire d'un groupement aux côtés de la SEM Patrimoniale de la Vienne et de la Caisse des Dépôts, via la Banque des Territoires, a été retenu. Il se décompose en deux volets :

- L'offre portée par le site actuel du Futuroscope va être renforcée et densifiée, via un plan d'investissement de 200 M€ sur les 10 prochaines années porté par la SAPF. Ce plan prévoit notamment le déploiement de trois attractions majeures d'ici à 2025, mais également la rénovation des aménagements extérieurs, des espaces verts, de nouvelles animations, et des expériences de restauration originales et diversifiées.
- A proximité immédiate du site historique, le projet dit « Futuroscope 2 » intègre deux hôtels thématiques et un parc aquatique, afin de compléter l'expérience proposée par le Futuroscope à ses clients. Des investissements d'un montant total de 104 M€ seront portés par une nouvelle société, Futur Resort, détenue par la SEM Patrimoniale de la Vienne et par la Banque des Territoires. La SAPF assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée de cette nouvelle zone puis l'exploitation grâce à la signature d'un bail lui aussi de 30 ans (échéance 2050) avec la société Futur Resort.

#### **La Compagnie des Alpes renforce sa participation dans la société d'exploitation du Futuroscope.**

Le site du Futuroscope est aujourd'hui exploité par la Société Anonyme du Parc du Futuroscope (SAPF). Cette dernière est détenue à 45,55% par la Compagnie des Alpes ; 38,73% par la SEM Patrimoniale de la Vienne (détenue elle-même par à 79,73% par le Département de la Vienne et à 14,93% par la Banque des Territoires) ; 14,27% par la Banque des Territoires.

Dans le cadre de la transformation du Futuroscope, la SEM Patrimoniale de la Vienne a exprimé son souhait de céder sa participation de 20% dans la SAPF. En conséquence, la Compagnie des Alpes et la Banque des Territoires reprendront chacune une participation supplémentaire de 10% dans la Société Anonyme du Parc du Futuroscope.

Ainsi, à l'issue de l'opération, la SAPF sera détenue à 55,55% par la Compagnie des Alpes ; 18,73% par la SEM Patrimoniale de la Vienne ; 24,27% par la Banque des Territoires et 1,45% par elle-même.

Commentant cette opération, Dominique Marcel, Président-directeur général de la Compagnie des Alpes, indique : « *Nous sommes particulièrement heureux que ce projet puisse aujourd'hui se concrétiser. Nous partageons, avec le Département de la Vienne et la Caisse des Dépôts, via la Banque des Territoires, la même vision pour l'avenir du Futuroscope et avons l'ambition de maintenir et consolider la place du Futuroscope parmi les parcs les plus attractifs en France. En dépit de la crise majeure que nous traversons, la Compagnie des Alpes entend poursuivre dans la durée une stratégie volontariste d'investissement afin de développer l'attractivité de ses sites au bénéfice de ses clients et de l'ensemble des parties prenantes des territoires où elle est implantée* ».

Prochains rendez-vous :

- Chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019/2020 : Jeudi 23 juillet 2020, après Bourse
- Chiffre d'affaires de l'exercice 2019/2020 : Jeudi 22 octobre 2020, après Bourse
- Résultats de l'exercice 2019/2020 : Mardi 8 décembre 2020, avant Bourse

[www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. A la tête de 11 Domaines skiables parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d'Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 12 Parcs de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l'entreprise connaît un essor continu en Europe (France, Pays-Bas, Belgique,...) et plus récemment à l'international (Grévin Montréal en 2013, Chaplin's World by Grévin en avril 2016, Familypark en Autriche en avril 2019 et contrats d'assistance ingénierie et management - Chine, Russie, Géorgie, Kazakhstan, Turquie, Maroc, Japon). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiables dont Chamonix.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2019, elle a accueilli plus de 23,5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 854,0 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.  
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

**CONTACTS :**

Compagnie des Alpes :	Denis HERMESSE	+33 1 46 84 88 97	<a href="mailto:denis.hermesse@compagniedesalpes.fr">denis.hermesse@compagniedesalpes.fr</a>
	Sandra PICARD	+33.1 46 84 88 53	<a href="mailto:sandra.picard@compagniedesalpes.fr">sandra.picard@compagniedesalpes.fr</a>
	Alexis d'ARGENT	+33 1 46 84 88 79	<a href="mailto:alexis.dargent@compagniedesalpes.fr">alexis.dargent@compagniedesalpes.fr</a>
Corpus :	Xavier YVON	+33.6 88 29 72 37	<a href="mailto:xavier.yvon@corp-us.fr">xavier.yvon@corp-us.fr</a>